



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

renouvellement

Question écrite n° 21543

Texte de la question

M. Michel Sordi attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la multiplication des demandes d'établissement de papiers d'identité en urgence. Il arrive de plus en plus fréquemment que des personnes se voient refuser l'embarquement dans un avion à destination de l'étranger au motif que leurs papiers d'identité sont périmés. Vacances gâchées, argent perdu, stress et énervement ... Les maires et les services préfectoraux reçoivent les appels de détresse de ces personnes qui veulent obtenir un passeport ou une carte d'identité en urgence alors qu'elles sont engagées dans une véritable course contre la montre pour pouvoir partir dans un avion suivant. Ces demandes ne sont pas faciles à gérer pour les services. Afin de mettre un frein à ce phénomène, notamment avant la période estivale où ces types d'incidents sont encore plus nombreux, ne serait-il pas nécessaire d'envisager une campagne d'information grand public (spot TV et radio) à l'attention de nos concitoyens afin de les inviter à vérifier la validité de leur papiers d'identité et de les renouveler si nécessaire. Il lui demande quel est l'avis du Gouvernement sur cette proposition.

Texte de la réponse

Les sites Internet de nombreux services préfectoraux mentionnent déjà les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage et appellent tout particulièrement l'attention des usagers sur l'allongement de ces délais, notamment à l'approche de la période estivale. Par ailleurs, des préfets organisent des campagnes d'information. À cet effet, ils sensibilisent les maires et les agences de voyage afin d'inciter les usagers à s'assurer qu'avant la date de leur départ à l'étranger leur titre d'identité ou de voyage est toujours en cours de validité voire à anticiper le dépôt de leur demande de titre si celui-ci est périmé.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21543

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3388

Réponse publiée le : 15 juillet 2008, page 6179